



## Communiqué de presse commun

### **Pas de retour à l'école sans sécurité assurée pour tous !**

L'idée de sortir du confinement en décidant la reprise des cours dans les écoles suscite de fortes inquiétudes tant chez les enseignants que chez les élèves et leurs parents.

Les jeunes, mêmes s'ils sont moins à risque, ne sont pas immunisés face à ce virus et restent des vecteurs de transmission potentiels.

Comme les familles des élèves, les personnels de l'enseignement relèvent de toutes les catégories d'âge et comprennent des personnes pouvant avoir une santé fragile.

Les élèves, leurs parents, les enseignants et tout le personnel des établissements scolaires ne sont pas des cobayes ! Une relance prématurée des cours risquerait d'entraîner une seconde vague de propagation du virus.

Une reprise précipitée pour des motifs d'ordre économique est tout simplement inacceptable ! Nous attendons que le Conseil National de Sécurité précise les modalités de cette reprise et garantisse les conditions sanitaires nécessaires à leur sécurité et à leur santé. Nous attendons que les décisions soient prises de manière uniforme et univoque pour l'ensemble des établissements scolaires belges.

Nous demandons au Conseil National de Sécurité d'engager la concertation avec les acteurs du monde de l'enseignement par l'intermédiaire de ses Ministres compétents.

Si le Conseil National de Sécurité devait décider la reprise des cours dans les prochaines semaines, il devrait apporter des réponses satisfaisantes en ce qui concerne :

- les étapes d'un déconfinement progressif ;
- l'accompagnement psychologique des élèves et des équipes éducatives ;
- les aménagements des espaces de vie collectifs : locaux, sanitaires, cours de récréation ;
- l'obligation pour les pouvoirs organisateurs de s'approvisionner en matériel spécifique (masques, gants, gel hydroalcoolique, ...) et des consignes strictes concernant son utilisation ;
- la mobilité : déplacements collectifs en train, tram, métro ou bus ;
- le respect de règles de distanciation, nombre d'élèves par classe ;
- une attention spécifique aux publics particuliers : enseignement maternel, enseignement spécialisé, internats, élèves en activités de pratique professionnelle, CPMS et PSE, ...

Le front commun syndical de l'enseignement, les organisations représentatives des parents et des associations de parents ainsi que les représentants des élèves prendront attitude en fonction des décisions et réponses apportées par le Conseil national de sécurité.

**Pour les signataires de ce communiqué, il est d'ores et déjà acquis qu'aucune reprise ne pourra avoir lieu sans garantie pour la santé de tous les acteurs de l'enseignement, quels qu'ils soient.**

Roland LAHAYE  
CSC-Enseignement

Joseph THONON  
CGSP-Enseignement

Joan LISMONT  
SEL-SETCa

Masanka TSHIMANGA  
SLFP-Enseignement

Marc MANSIS  
CGSLB-Appel

Bernard HUBIEN  
UFAPEC

Véronique DETHIER, Joëlle LACROIX  
FAPEO

Logan VERHOEVEN  
CEF